

	<b>VIE ASSOCIATIVE</b>	bénévolat	Procédure 2 Annexe 2	Créée le 20/10/2019	<b>97</b>
		<b>offre de mission bénévole</b>			

## Gestion ressources humaines

### ADMR - Centre de Santé Infirmier HILLION et TREGUEUX

#### Présentation du service - action et lieu d'exercice :

Effectif : 12 salariés dont 10 infirmières  
9 bénévoles administrateurs  
103 349 actes et 636 patients  
2 communes couvertes ET 2 lieux d'accueil (Trégueux et Hillion)

#### Profil, compétences recherchées, expérience, diplôme éventuel :

Connaissances en droit du travail et en management  
Avoir exercé dans une fonction gestion des ressources humaines  
Connaissances des outils informatiques (word, excel...)

Avoir des qualités relationnelles

Etre discret(e) et respecter la confidentialité sur les dossiers traités  
Etre organisé(e) et méthodique, rigoureux(se) sur les tâches confiées

#### Mission(s) - action(s) confiées :

*En lien et avec le soutien de la Fédération ADMR et du Conseil d'Administration :*

Participation aux questions stratégiques et au fonctionnement de l'activité en s'assurant du respect du droit du travail et de la convention collective.

Aide à l'embauche et au recrutement des salariés....

Participation aux entretiens des salariés

En collaboration avec l'infirmière coordinatrice : suivi planning, horaires, congé, astreintes besoins formation ...

Interlocuteur des infirmières et de la secrétaire médicale au titre de représentant de l'employeur.

**Sur deux sites** : Hillion et Trégueux

#### Durée et périodicité : jours, horaires et temps de présence :

2 h par semaine – pas d'horaire particulier à adapter selon les besoins et les disponibilités du bénévole

#### Autres informations utiles, permis, contraintes liées à la mission... :

#### Modalité de réponse et contact :

Mme HELLIER, Présidente de l'association ADMR, CSI Trégueux et Hillion - rue du Dr Calmette | 22950 TREGUEUX -  
Tél. 02 96 71 28 50 - [helliergreej@yahoo.fr](mailto:helliergreej@yahoo.fr) - Site internet : [www.admr22.org](http://www.admr22.org)